

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ABONNEMENTS : Trimestre 13.00, Six mois 26.00, Un an 50.00

INSERTEMENTS : Annonces 10 c., Réclames 20 c., Faits divers 30 c.

ROUBAIX 12 MARS 1877.

L'élection sénatoriale. Le 25 février 1875, la Constitution républicaine fut votée par une majorité législative composée de républicains et de monarchistes dévoyés.

Les résultats sont connus, ils furent la conséquence logique de la situation bien établie le 25 février : c'était la minorité révolutionnaire qui triomphait dans le Parlement.

De même que l'élection de M. Barodet à Paris, en 1873, provoqua un réveil des conservateurs, de même l'élection de Vauluse vit de déterminer un mouvement très-important parmi les groupes conservateurs du Sénat.

On comprend la faute que l'on committ à la fin de 1874, quand l'Assemblée nationale élut 75 sénateurs inamovibles. Si les conservateurs s'étaient alors entendus, s'ils avaient été moins préoccupés de compétitions, de rancunes personnelles, ils n'eussent pas laissé nommer pour inamovibles des républicains radicaux.

L'élection de M. Dupuy de Lôme est assurément un succès pour les conservateurs, mais les chiffres du scrutin contiennent une leçon qui nous l'espérons, ne sera pas perdue pour eux.

Les arrêtés d'expulsion pris en Alsace-Lorraine sont l'objet, dans le 7^e mes d'appréciations qui ne manquent pas d'importance.

Le 7^e mes se demande si les autorités allemandes ont réfléchi suffisamment aux conséquences de cette mesure : « L'application qu'elles en font peut ruiner des milliers de familles. »

Les résultats sont connus, ils furent la conséquence logique de la situation bien établie le 25 février : c'était la minorité révolutionnaire qui triomphait dans le Parlement.

De même que l'élection de M. Barodet à Paris, en 1873, provoqua un réveil des conservateurs, de même l'élection de Vauluse vit de déterminer un mouvement très-important parmi les groupes conservateurs du Sénat.

Le 25 février 1875, la Constitution républicaine fut votée par une majorité législative composée de républicains et de monarchistes dévoyés.

Les résultats sont connus, ils furent la conséquence logique de la situation bien établie le 25 février : c'était la minorité révolutionnaire qui triomphait dans le Parlement.

De même que l'élection de M. Barodet à Paris, en 1873, provoqua un réveil des conservateurs, de même l'élection de Vauluse vit de déterminer un mouvement très-important parmi les groupes conservateurs du Sénat.

On comprend la faute que l'on committ à la fin de 1874, quand l'Assemblée nationale élut 75 sénateurs inamovibles. Si les conservateurs s'étaient alors entendus, s'ils avaient été moins préoccupés de compétitions, de rancunes personnelles, ils n'eussent pas laissé nommer pour inamovibles des républicains radicaux.

L'élection de M. Dupuy de Lôme est assurément un succès pour les conservateurs, mais les chiffres du scrutin contiennent une leçon qui nous l'espérons, ne sera pas perdue pour eux.

Les arrêtés d'expulsion pris en Alsace-Lorraine sont l'objet, dans le 7^e mes d'appréciations qui ne manquent pas d'importance.

Le 7^e mes se demande si les autorités allemandes ont réfléchi suffisamment aux conséquences de cette mesure : « L'application qu'elles en font peut ruiner des milliers de familles. »

Les résultats sont connus, ils furent la conséquence logique de la situation bien établie le 25 février : c'était la minorité révolutionnaire qui triomphait dans le Parlement.

De même que l'élection de M. Barodet à Paris, en 1873, provoqua un réveil des conservateurs, de même l'élection de Vauluse vit de déterminer un mouvement très-important parmi les groupes conservateurs du Sénat.

On comprend la faute que l'on committ à la fin de 1874, quand l'Assemblée nationale élut 75 sénateurs inamovibles. Si les conservateurs s'étaient alors entendus, s'ils avaient été moins préoccupés de compétitions, de rancunes personnelles, ils n'eussent pas laissé nommer pour inamovibles des républicains radicaux.

L'élection de M. Dupuy de Lôme est assurément un succès pour les conservateurs, mais les chiffres du scrutin contiennent une leçon qui nous l'espérons, ne sera pas perdue pour eux.

Le 25 février 1875, la Constitution républicaine fut votée par une majorité législative composée de républicains et de monarchistes dévoyés.

Les résultats sont connus, ils furent la conséquence logique de la situation bien établie le 25 février : c'était la minorité révolutionnaire qui triomphait dans le Parlement.

De même que l'élection de M. Barodet à Paris, en 1873, provoqua un réveil des conservateurs, de même l'élection de Vauluse vit de déterminer un mouvement très-important parmi les groupes conservateurs du Sénat.

On comprend la faute que l'on committ à la fin de 1874, quand l'Assemblée nationale élut 75 sénateurs inamovibles. Si les conservateurs s'étaient alors entendus, s'ils avaient été moins préoccupés de compétitions, de rancunes personnelles, ils n'eussent pas laissé nommer pour inamovibles des républicains radicaux.

L'élection de M. Dupuy de Lôme est assurément un succès pour les conservateurs, mais les chiffres du scrutin contiennent une leçon qui nous l'espérons, ne sera pas perdue pour eux.

Les arrêtés d'expulsion pris en Alsace-Lorraine sont l'objet, dans le 7^e mes d'appréciations qui ne manquent pas d'importance.

Le 7^e mes se demande si les autorités allemandes ont réfléchi suffisamment aux conséquences de cette mesure : « L'application qu'elles en font peut ruiner des milliers de familles. »

Les résultats sont connus, ils furent la conséquence logique de la situation bien établie le 25 février : c'était la minorité révolutionnaire qui triomphait dans le Parlement.

De même que l'élection de M. Barodet à Paris, en 1873, provoqua un réveil des conservateurs, de même l'élection de Vauluse vit de déterminer un mouvement très-important parmi les groupes conservateurs du Sénat.

On comprend la faute que l'on committ à la fin de 1874, quand l'Assemblée nationale élut 75 sénateurs inamovibles. Si les conservateurs s'étaient alors entendus, s'ils avaient été moins préoccupés de compétitions, de rancunes personnelles, ils n'eussent pas laissé nommer pour inamovibles des républicains radicaux.

L'élection de M. Dupuy de Lôme est assurément un succès pour les conservateurs, mais les chiffres du scrutin contiennent une leçon qui nous l'espérons, ne sera pas perdue pour eux.

Les arrêtés d'expulsion pris en Alsace-Lorraine sont l'objet, dans le 7^e mes d'appréciations qui ne manquent pas d'importance.

Le 25 février 1875, la Constitution républicaine fut votée par une majorité législative composée de républicains et de monarchistes dévoyés.

Les résultats sont connus, ils furent la conséquence logique de la situation bien établie le 25 février : c'était la minorité révolutionnaire qui triomphait dans le Parlement.

De même que l'élection de M. Barodet à Paris, en 1873, provoqua un réveil des conservateurs, de même l'élection de Vauluse vit de déterminer un mouvement très-important parmi les groupes conservateurs du Sénat.

On comprend la faute que l'on committ à la fin de 1874, quand l'Assemblée nationale élut 75 sénateurs inamovibles. Si les conservateurs s'étaient alors entendus, s'ils avaient été moins préoccupés de compétitions, de rancunes personnelles, ils n'eussent pas laissé nommer pour inamovibles des républicains radicaux.

L'élection de M. Dupuy de Lôme est assurément un succès pour les conservateurs, mais les chiffres du scrutin contiennent une leçon qui nous l'espérons, ne sera pas perdue pour eux.

Les arrêtés d'expulsion pris en Alsace-Lorraine sont l'objet, dans le 7^e mes d'appréciations qui ne manquent pas d'importance.

Le 7^e mes se demande si les autorités allemandes ont réfléchi suffisamment aux conséquences de cette mesure : « L'application qu'elles en font peut ruiner des milliers de familles. »

Les résultats sont connus, ils furent la conséquence logique de la situation bien établie le 25 février : c'était la minorité révolutionnaire qui triomphait dans le Parlement.

De même que l'élection de M. Barodet à Paris, en 1873, provoqua un réveil des conservateurs, de même l'élection de Vauluse vit de déterminer un mouvement très-important parmi les groupes conservateurs du Sénat.

On comprend la faute que l'on committ à la fin de 1874, quand l'Assemblée nationale élut 75 sénateurs inamovibles. Si les conservateurs s'étaient alors entendus, s'ils avaient été moins préoccupés de compétitions, de rancunes personnelles, ils n'eussent pas laissé nommer pour inamovibles des républicains radicaux.

L'élection de M. Dupuy de Lôme est assurément un succès pour les conservateurs, mais les chiffres du scrutin contiennent une leçon qui nous l'espérons, ne sera pas perdue pour eux.

Les arrêtés d'expulsion pris en Alsace-Lorraine sont l'objet, dans le 7^e mes d'appréciations qui ne manquent pas d'importance.

Le 25 février 1875, la Constitution républicaine fut votée par une majorité législative composée de républicains et de monarchistes dévoyés.

Les résultats sont connus, ils furent la conséquence logique de la situation bien établie le 25 février : c'était la minorité révolutionnaire qui triomphait dans le Parlement.

De même que l'élection de M. Barodet à Paris, en 1873, provoqua un réveil des conservateurs, de même l'élection de Vauluse vit de déterminer un mouvement très-important parmi les groupes conservateurs du Sénat.

On comprend la faute que l'on committ à la fin de 1874, quand l'Assemblée nationale élut 75 sénateurs inamovibles. Si les conservateurs s'étaient alors entendus, s'ils avaient été moins préoccupés de compétitions, de rancunes personnelles, ils n'eussent pas laissé nommer pour inamovibles des républicains radicaux.

L'élection de M. Dupuy de Lôme est assurément un succès pour les conservateurs, mais les chiffres du scrutin contiennent une leçon qui nous l'espérons, ne sera pas perdue pour eux.

Les arrêtés d'expulsion pris en Alsace-Lorraine sont l'objet, dans le 7^e mes d'appréciations qui ne manquent pas d'importance.

Le 7^e mes se demande si les autorités allemandes ont réfléchi suffisamment aux conséquences de cette mesure : « L'application qu'elles en font peut ruiner des milliers de familles. »

Les résultats sont connus, ils furent la conséquence logique de la situation bien établie le 25 février : c'était la minorité révolutionnaire qui triomphait dans le Parlement.

De même que l'élection de M. Barodet à Paris, en 1873, provoqua un réveil des conservateurs, de même l'élection de Vauluse vit de déterminer un mouvement très-important parmi les groupes conservateurs du Sénat.

On comprend la faute que l'on committ à la fin de 1874, quand l'Assemblée nationale élut 75 sénateurs inamovibles. Si les conservateurs s'étaient alors entendus, s'ils avaient été moins préoccupés de compétitions, de rancunes personnelles, ils n'eussent pas laissé nommer pour inamovibles des républicains radicaux.

L'élection de M. Dupuy de Lôme est assurément un succès pour les conservateurs, mais les chiffres du scrutin contiennent une leçon qui nous l'espérons, ne sera pas perdue pour eux.

Les arrêtés d'expulsion pris en Alsace-Lorraine sont l'objet, dans le 7^e mes d'appréciations qui ne manquent pas d'importance.

Le 25 février 1875, la Constitution républicaine fut votée par une majorité législative composée de républicains et de monarchistes dévoyés.

Les résultats sont connus, ils furent la conséquence logique de la situation bien établie le 25 février : c'était la minorité révolutionnaire qui triomphait dans le Parlement.

De même que l'élection de M. Barodet à Paris, en 1873, provoqua un réveil des conservateurs, de même l'élection de Vauluse vit de déterminer un mouvement très-important parmi les groupes conservateurs du Sénat.

On comprend la faute que l'on committ à la fin de 1874, quand l'Assemblée nationale élut 75 sénateurs inamovibles. Si les conservateurs s'étaient alors entendus, s'ils avaient été moins préoccupés de compétitions, de rancunes personnelles, ils n'eussent pas laissé nommer pour inamovibles des républicains radicaux.

L'élection de M. Dupuy de Lôme est assurément un succès pour les conservateurs, mais les chiffres du scrutin contiennent une leçon qui nous l'espérons, ne sera pas perdue pour eux.

Les arrêtés d'expulsion pris en Alsace-Lorraine sont l'objet, dans le 7^e mes d'appréciations qui ne manquent pas d'importance.

Le 7^e mes se demande si les autorités allemandes ont réfléchi suffisamment aux conséquences de cette mesure : « L'application qu'elles en font peut ruiner des milliers de familles. »

Les résultats sont connus, ils furent la conséquence logique de la situation bien établie le 25 février : c'était la minorité révolutionnaire qui triomphait dans le Parlement.

De même que l'élection de M. Barodet à Paris, en 1873, provoqua un réveil des conservateurs, de même l'élection de Vauluse vit de déterminer un mouvement très-important parmi les groupes conservateurs du Sénat.

On comprend la faute que l'on committ à la fin de 1874, quand l'Assemblée nationale élut 75 sénateurs inamovibles. Si les conservateurs s'étaient alors entendus, s'ils avaient été moins préoccupés de compétitions, de rancunes personnelles, ils n'eussent pas laissé nommer pour inamovibles des républicains radicaux.

L'élection de M. Dupuy de Lôme est assurément un succès pour les conservateurs, mais les chiffres du scrutin contiennent une leçon qui nous l'espérons, ne sera pas perdue pour eux.

Les arrêtés d'expulsion pris en Alsace-Lorraine sont l'objet, dans le 7^e mes d'appréciations qui ne manquent pas d'importance.

LETRES DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 11 mars 1877.

Si M. Dupuy de Lôme a été élu hier sénateur inamovible, il le doit à M. Victor Hugo, qui est arrivé trop tard pour voter.

Ce résultat est un fait très-important : il prouve que les conservateurs du Sénat ont compris la nécessité de faire trêve à leurs dissentiments passés, et de ne pas tenir compte des dissentiments éventuels de l'avenir pour écarter ce danger plus redoutable que tous les autres : la majorité sénatoriale passant aux républicains.

Un fait non moins remarquable, c'est l'entente de tous les journaux conservateurs qui ont appuyé la candidature de M. Dupuy de Lôme. Même le Soleil, l'organe officiel des princes d'Orléans, s'est prononcé pour le candidat bonapartiste.

Enfin ce qui mérite d'être noté, c'est que les ministres qui font partie du fond de la salle, suspendu à des cordes lâches. Quand on franchissait l'excavation servant de couloir, on se trouvait en face d'un escalier tournant, montant audacieusement jusqu'au troisième étage, et conduisant à des paliers inégaux, compliqués de marches ascendantes et descendantes, formant de chaque logis un véritable casse-cou.

Un cordonnier travaillant pour des marchands du Temple occupait le premier de ces boiges; le second était habité par une jeune fille de vingt ans, dont la toux de poitrine troublait le sommeil des voisins. Le troisième, un peu plus vaste, réunissait une famille composée de six personnes : le père, la mère et quatre enfants.

Deux mauvais bois de lit, remplis de paillasses de varech et draps d'une couverture grise, formaient, avec une couette, une table boueuse et trois chaises, le mobilier galetas. Des cloches fichés au hasard dans la muraille supportaient les vêtements de l'homme, ceux de la femme et des petits.

CHRONIQUE

M. Lanfrey, sénateur inamovible, est très-dangereusement malade.

M. le maréchal Canrobert souffre, depuis plus de deux mois, d'un violent accès de goutte qui l'oblige à garder le lit. Son état, sans être inquiétant, est des plus douloureux. Une consultation de plusieurs médecins, auxquels s'était joint le médecin en chef de l'armée, a eu lieu samedi matin. Ils ont ordonné le repos absolu, et interdit les visites.

Le Siècle assure que la commission de l'état-major du Sénat, qui a siégé pendant toute l'après-midi d'hier, à Versailles, est, après une longue discussion revenue sur presque toutes ses résolutions précédentes; de sorte que la loi ne pourra de longtemps venir en discussion.

L'industriel alsacien reçoit de Strasbourg la nouvelle du décès du sculpteur alsacien André Friederich, qui est décédé à Paris, le 10 mars, à l'âge de 79 ans.

On lit dans le Journal de Genève du 10 mars : La France a autorisé l'entrée du bétail et des peaux brutes d'origine suisse par les bureaux des Verrières et de Bellegarde, après visite par un vétérinaire délégué.

Les demandes de concessions dans le parc, faites par les nations étrangères, ont pris une telle importance, que peu à peu il a fallu émietter sur l'espace primitivement destiné à l'horticulture et qu'aujourd'hui les jardins sont littéralement envahis. Le directeur des sections horticoles et agricoles n'a plus à sa disposition que la partie du parc de Champ-de-Mars située entre le palais et le chemin de fer projeté, et encore peut-être y placera-t-on de nouveaux pavillons.

Les représentants de l'Amérique centrale, au nombre de quatorze, se sont réunis le 3 de ce mois au commissariat général de l'Exposition, et ont décidé de constituer une sorte de syndicat pour organiser une exposition collective de leurs produits naturels ou manufacturés. Cette exhibition aura beaucoup plus d'importance que celle faite par les républicains américaines en 1867. Une nouvelle réunion du syndicat aura lieu le 16 de ce mois, pour arrêter les dispositions relatives à l'arrangement de l'espace concédé par le commissaire général.

Le ministre du commerce vient de faire droit à la demande d'un certain nombre de commerçants en ramenant le délai de stationnement gratuit dans les gares de destination des marchandises expédiées à 48 heures (au lieu de 24) à partir de la mise à la poste de la lettre d'avis adressée par le chef de gare au destinataire.

BULLETIN ECONOMIQUE

Exposition universelle de 1878.

Les demandes de concessions dans le parc, faites par les nations étrangères, ont pris une telle importance, que peu à peu il a fallu émietter sur l'espace primitivement destiné à l'horticulture et qu'aujourd'hui les jardins sont littéralement envahis. Le directeur des sections horticoles et agricoles n'a plus à sa disposition que la partie du parc de Champ-de-Mars située entre le palais et le chemin de fer projeté, et encore peut-être y placera-t-on de nouveaux pavillons.

Les représentants de l'Amérique centrale, au nombre de quatorze, se sont réunis le 3 de ce mois au commissariat général de l'Exposition, et ont décidé de constituer une sorte de syndicat pour organiser une exposition collective de leurs produits naturels ou manufacturés. Cette exhibition aura beaucoup plus d'importance que celle faite par les républicains américaines en 1867. Une nouvelle réunion du syndicat aura lieu le 16 de ce mois, pour arrêter les dispositions relatives à l'arrangement de l'espace concédé par le commissaire général.

Le ministre du commerce vient de faire droit à la demande d'un certain nombre de commerçants en ramenant le délai de stationnement gratuit dans les gares de destination des marchandises expédiées à 48 heures (au lieu de 24) à partir de la mise à la poste de la lettre d'avis adressée par le chef de gare au destinataire.

En 1870, on avait doublé le droit de stationnement à payer par chaque jour de retard excédant 24 heures : il vient d'être diminué de moitié pour les trois premiers jours excédant le délai réglementaire.

BOURSE DE PARIS Variations des Cours du samedi 3 mars avec ceux du samedi 10

Table with columns: Valeurs, Cours du samedi 10, Cours du samedi 3, Hausse, Baisse. Includes entries for A terme, 3% ex-cou, B. de France, Paris, Crédit fonc, etc.

BOURSE DE PARIS Variations des Cours du samedi 3 mars avec ceux du samedi 10

ROUBAIX-TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

La Chambre de Commerce de Roubaix, se réunira, mardi 13 mars, à 4 heures du soir. Voici l'ordre du jour :

- 1° Conférence avec la Chambre de Tourcoing au sujet de la responsabilité des façonniers dans le cas d'incendie; 2° Rapport de la Commission des valeurs des Douanes; 3° Question d'une aggravation d'impôt sur les filatures de laine; 4° Question d'octroi sur les savons et les huiles; 5° Lettre du Ministre au sujet des chaudières à vapeur; 6° Avis à donner sur le dédoublement des routes départementales; 7° Loi relative aux impôts des dessins; 8° Diverses communications importantes.

Mgr Delannoy, évêque d'Aire et Dax, a fait son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, le jeudi 22 février dernier.

Nous empruntons les passages suivants au compte-rendu de la cérémonie donné par la Semaine Religieuse du diocèse : « Au sortir du wagon, Sa Grandeur fut accueilli par Mgr Soudet, évêque de St-Denis, et M. Lucmeau de Classus, archevêque de la Cathédrale, en même temps salués par le maire et son Conseil municipal. Dans une petite salle gracieusement décorée où l'Evêque allait déposer ses habits de voyage, six prêtres chérubins blancs et roses, et aux ailes d'or, dirent, en leur petit gazouillement, leur plus accueilli bienvenue à Monseigneur. Ex ore infantium et lactantium perfecti laudem. En même temps l'hosannah retentissait à la cour de la gare par les sons de la musique du collège, et, dans une des salles de l'intérieur, éclatait en fêles harmonieuses, un chœur de circonstance, initié : Vite Monseigneur, ex-citatus avec un parfait ensemble par les voix fraîches et pures du Petit séminaire. La musique était d'un grand maître, Mûhl, et la

éclatant en fêles harmonieuses, un chœur de circonstance, initié : Vite Monseigneur, ex-citatus avec un parfait ensemble par les voix fraîches et pures du Petit séminaire. La musique était d'un grand maître, Mûhl, et la

éclatant en fêles harmonieuses, un chœur de circonstance, initié : Vite Monseigneur, ex-citatus avec un parfait ensemble par les voix fraîches et pures du Petit séminaire. La musique était d'un grand maître, Mûhl, et la

éclatant en fêles harmonieuses, un chœur de circonstance, initié : Vite Monseigneur, ex-citatus avec un parfait ensemble par les voix fraîches et pures du Petit séminaire. La musique était d'un grand maître, Mûhl, et la

éclatant en fêles harmonieuses, un chœur de circonstance, initié : Vite Monseigneur, ex-citatus avec un parfait ensemble par les voix fraîches et pures du Petit séminaire. La musique était d'un grand maître, Mûhl, et la

ROUBAIX-TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

La Chambre de Commerce de Roubaix, se réunira, mardi 13 mars, à 4 heures du soir. Voici l'ordre du jour :

- 1° Conférence avec la Chambre de Tourcoing au sujet de la responsabilité des façonniers dans le cas d'incendie; 2° Rapport de la Commission des valeurs des Douanes; 3° Question d'une aggravation d'impôt sur les filatures de laine; 4° Question d'octroi sur les savons et les huiles; 5° Lettre du Ministre au sujet des chaudières à vapeur; 6° Avis à donner sur le dédoublement des routes départementales; 7° Loi relative aux impôts des dessins; 8° Diverses communications importantes.

Mgr Delannoy, évêque d'Aire et Dax, a fait son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, le jeudi 22 février dernier.

Nous empruntons les passages suivants au compte-rendu de la cérémonie donné par la Semaine Religieuse du diocèse : « Au sortir du wagon, Sa Grandeur fut accueilli par Mgr Soudet, évêque de St-Denis, et M. Lucmeau de Classus, archevêque de la Cathédrale, en même temps salués par le maire et son Conseil municipal. Dans une petite salle gracieusement décorée où l'Evêque allait déposer ses habits de voyage, six prêtres chérubins blancs et roses, et aux ailes d'or, dirent, en leur petit gazouillement, leur plus accueilli bienvenue à Monseigneur. Ex ore infantium et lactantium perfecti laudem. En même temps l'hosannah retentissait à la cour de la gare par les sons de la musique du collège, et, dans une des salles de l'intérieur, éclatait en fêles harmonieuses, un chœur de circonstance, initié : Vite Monseigneur, ex-citatus avec un parfait ensemble par les voix fraîches et pures du Petit séminaire. La musique était d'un grand maître, Mûhl, et la

éclatant en fêles harmonieuses, un chœur de circonstance, initié : Vite Monseigneur, ex-citatus avec un parfait ensemble par les voix fraîches et pures du Petit séminaire. La musique était d'un grand maître, Mûhl, et la

éclatant en fêles harmonieuses, un chœur de circonstance, initié : Vite Monseigneur, ex-citatus avec un parfait ensemble par les voix fraîches et pures du Petit séminaire. La musique était d'un grand maître, Mûhl, et la

éclatant en fêles harmonieuses, un chœur de circonstance, initié : Vite Monseigneur, ex-citatus avec un parfait ensemble par les voix fraîches et pures du Petit séminaire. La musique était d'un grand maître, Mûhl, et la

éclatant en fêles harmonieuses, un chœur de circonstance, initié : Vite Monseigneur, ex-citatus avec un parfait ensemble par les voix fraîches et pures du Petit séminaire. La musique était d'un grand maître, Mûhl, et la

ROUBAIX-TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

La Chambre de Commerce de Roubaix, se réunira, mardi 13 mars, à 4 heures du soir. Voici l'ordre du jour :

- 1° Conférence avec la Chambre de Tourcoing au sujet de la responsabilité des façonniers dans le cas d'incendie; 2° Rapport de la Commission des valeurs des Douanes; 3° Question d'une aggravation d'impôt sur les filatures de laine; 4° Question d'octroi sur les savons et les huiles; 5° Lettre du Ministre au sujet des chaudières à vapeur; 6° Avis à donner sur le dédoublement des routes départementales; 7° Loi relative aux impôts des dessins; 8° Diverses communications importantes.

Mgr Delannoy, évêque d'Aire et Dax, a fait son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, le jeudi 22 février dernier.

Nous empruntons les passages suivants au compte-rendu de la cérémonie donné par la Semaine Religieuse du diocèse : « Au sortir du wagon, Sa Grandeur fut accueilli par Mgr Soudet, évêque de St-Denis, et M. Lucmeau de Classus, archevêque de la Cathédrale, en même temps salués par le maire et son Conseil municipal. Dans une petite salle gracieusement décorée où l'Evêque allait déposer ses habits de voyage, six prêtres chérubins blancs et roses, et aux ailes d'or, dirent, en leur petit gazouillement, leur plus accueilli bienvenue à Monseigneur. Ex ore infantium et lactantium perfecti laudem. En même temps l'hosannah retentissait à la cour de la gare par les sons de la musique du collège, et, dans une des salles de l'intérieur, éclatait en fêles harmonieuses, un chœur de circonstance, initié : Vite Monseigneur, ex-citatus avec un parfait ensemble par les voix fraîches et pures du Petit séminaire. La musique était d'un grand maître, Mûhl, et la

éclatant en fêles harmonieuses, un chœur de circonstance, initié : Vite Monseigneur, ex-citatus avec un parfait ensemble par les voix fraîches et pures du Petit séminaire. La musique était d'un grand maître, Mûhl, et la

éclatant en fêles harmonieuses, un chœur de circonstance, initié : Vite Monseigneur, ex-citatus avec un parfait ensemble par les voix fraîches et pures du Petit séminaire. La musique était d'un grand maître, Mûhl, et la

éclatant en fêles harmonieuses, un chœur de circonstance, initié : Vite Monseigneur, ex-citatus avec un parfait ensemble par les voix fraîches et pures du Petit séminaire. La musique était d'un grand maître, Mûhl, et la

éclatant en fêles harmonieuses, un chœur de circonstance, initié : Vite Monseigneur, ex-citatus avec un parfait ensemble par les voix fraîches et pures du Petit séminaire. La musique était d'un grand maître, Mûhl, et la

Projet de loi de M. de Lamoignon

DU 13 MARS 1877.

LA ROUTE DE L'ABIME

PAR RAOUL DE NAVERY

LE SEPTIEME COUVERT.

LES LÉPREUX DU SIECLE (suite)

En face, les verrières de l'église retentent de prismatiques lueurs, et pendant que vibrent les chants graves de la liturgie et les accords de l'orgue, il n'est pas rare d'entendre des voix avinées répondre aux proses latines par des couplets obscènes.

Cette rue, une des plus horribles de Paris, et peut-être une des moins connues, produit une impression sinistre. Elle respire la paresse, le vice et le crime. Les voleurs doivent facilement y trouver des repaires. On dirait les carrières d'Amérique en chambre. La seconde maison de la rue Saint-Etienne-Mont était, il y a quelques années, occupée au rez-de-chaussée par une blanchisseuse de fin, dont les savonnes s'étaient au milieu d'une cour infeste, et dont le linge pendait au pla-

fond de la salle, suspendu à des cordes lâches. Quand on franchissait l'excav